



Master Professionnel

Comptabilité

Description

Les + du Master

Le Master Professionnel en Comptabilité de l'ISG de Tunis est une formation proposant l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers de la comptabilité, du contrôle, de l'audit et du conseil (juridique, fiscal, financier, etc.) en entreprises ou en cabinets d'expertise comptable. Il a pour objectif de préparer efficacement les étudiants à leur insertion dans le monde professionnel grâce à une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'encadrants reconnus dans leur domaine et aussi de professionnels compétents sur les plans aussi bien technique que pédagogique.

Le Master Professionnel en Comptabilité est une formation qui prépare les étudiants spécialement à l'examen national de CES de Révision Comptable, mais encore à l'exercice des fonctions d'encadrement et à la prise de responsabilité en entreprises.

Ce Master en Comptabilité permet plus particulièrement autre que la formation en comptabilité, juridique et audit, une ouverture sur les métiers dans les établissements financiers et les entreprises, ce qui permettra de répondre aux besoins spécifiques des établissements financiers et des entreprises en comptabilité et en audit.

Le contenu de cette formation a été établi par une commission ad hoc regroupant des enseignants représentant les différentes institutions universitaires habilitées à délivrer le Diplôme National d'Expertise Comptable et en prenant en considération les enseignements assurés au niveau des trois années de la Licence Nationale en Comptabilité.

Ce contenu a été soumis à l'avis du conseil de l'OECT avant d'être adopté par la commission ad hoc dans sa version définitive.

En effet, cette formation est approfondie et pluridisciplinaire en comptabilité (IAS, IFRS), droits des sociétés, pénal et fiscal, audit financier, commissariat aux comptes et aux apports, gestion, finances, contrôle de gestion, stratégie et systèmes d'information.

C'est une formation appropriée pour être soit expert-comptable, soit cadre supérieur en comptabilité, audit ou en gestion d'entreprise.

Public cible

Tout étudiant titulaire d'une Licence Nationale en Comptabilité ou d'un diplôme équivalent pourrait accéder en première année du Master Professionnel en Comptabilité de l'ISG de Tunis.

Débouchés

Outre le fait qu'il permet à son titulaire de participer à l'examen national du CES de Révision Comptable et de devenir expert-comptable ultérieurement, le Master Professionnel en Comptabilité, à finalité professionnelle, forme en deux années des spécialistes de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la finance, de la fiscalité, du droit des affaires et de l'audit, convoités par les cabinets d'expertise comptable, les grandes sociétés ou groupes de sociétés (responsables comptables et financiers, auditeurs internes, contrôleurs de gestion, etc.) et plusieurs corps de contrôle publics relevant notamment du ressort du Premier Ministère (Cour des comptes, haut comité de contrôle des entreprises publiques, ...) et du Ministère des Finances (contrôle fiscal, CGF, CMF...).

L'avantage supplémentaire de ce master consiste à permettre aux étudiants de maîtriser le métier de comptabilité et de contrôle, dans les institutions financières, réclamé par le secteur financier, ce qui présente un avantage au niveau du recrutement dans ces établissements.

Note

Le second semestre de la 2^{ème} année du Master Professionnel en Comptabilité est consacré, en partie, au traitement d'études de cas de synthèse, préparatoires aux épreuves de l'examen national du CES en Révision Comptable (nouvelle configuration), ce qui permet d'améliorer les pourcentages de réussite. La présence des études de cas et leur participation seront obligatoires et seront notés en contrôle continu.

De plus, les étudiants sont appelés à réaliser, au cours de ce semestre, une étude de cas traitant d'un problème technique lié à la profession comptable aussi bien sur le plan théorique que pratique (cas tiré du stage effectué ou étude empirique ou cas de simulation des traitements développés dans la partie théorique).

Ce semestre doit donner lieu à la présentation d'un document écrit « Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master Professionnel en Comptabilité ». Il est préparé sous l'encadrement d'un enseignant dans les cours du master ou dûment habilité par la commission du master.

L'élaboration du mémoire est obligatoire au cours du deuxième semestre de la deuxième année, indépendamment des résultats des examens du premier semestre. Toutefois, la soutenance ne peut être effectuée que par les étudiants ayant réussi leur année universitaire, en obtenant une moyenne annuelle d'au moins 10/20.

Cette soutenance aura lieu publiquement devant un jury composé de trois membres dont l'encadrant, dûment désignés conformément à la réglementation en vigueur.

Partenariats

Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT)

Plusieurs parties prenantes en relation avec les études d'expertise comptable, la profession d'expert-comptable et les métiers d'auditeur interne ou cadres financiers (cabinets d'expertise comptable, établissements financiers, organismes et associations professionnels...)

Responsable du
Master

Mme. Azhaar LAJMI

E-mail : azhaar_lajmi@yahoo.fr / azhaar.lajmi@isg.rnu.tn

Unités d'enseignement

	Modules	Heures	Coefficient	Crédit	Régime
Semestre 1	Normes internationales d'information financière (1)	63	3	6	Mixte
	Évaluation et regroupements d'entreprises	42	2	4	Mixte
	Droit des sociétés commerciales approfondi	42	2	4	Mixte
	Fiscalité approfondie	42	2	4	Mixte
	Marchés financiers et évaluation des actifs	42	1,5	3	Mixte
	Contrôle de gestion (approfondi et stratégique)	63	2	4	Mixte
	Économie internationale	21	1	2	Mixte
	Anglais des affaires	42	1,5	3	Mixte
Total semestre 1		357 H	15	30	
Semestre 2	Normes internationales d'information financière (2)	63	3	6	Mixte
	Audit financier et éthique professionnelle (1)	63	2	4	Mixte
	Droit des procédures collectives	42	2	4	Mixte
	Expertise judiciaire et arbitrage	21	1	2	Mixte
	Les avantages fiscaux	42	2	4	Mixte
	Ingénierie financière	21	1	2	Mixte
	Finance d'entreprise	42	2	4	Mixte
	Management des systèmes d'information	63	2	4	Mixte
Total semestre 2		357 H	15	30	
Semestre 3	Consolidation des états financiers	42	2	4	Mixte
	Audit financier et éthique professionnelle (2)	63	2	4	Mixte
	Commissariat (aux comptes et aux apports)	42	2	4	Mixte
	Droit pénal des affaires	42	1,5	3	Mixte
	Fiscalité internationale	42	2	4	Mixte
	Contrôle et contentieux en matière fiscale	42	1,5	3	Mixte
	Finance internationale	42	2	4	Mixte
	Stratégie de l'entreprise	42	2	4	Mixte
Total semestre 3		357 H	15	30	
Semestre 4	Cas de synthèse en « Comptabilité »	42		4	• Assiduité
	Cas de synthèse en « Audit financier et éthique professionnelle »	21		2	• Traitement des études de cas à domicile
	Cas de synthèse en « Commissariat aux comptes et droit des affaires »	21		2	• Participation active à la résolution des études de cas en classe
	Cas de synthèse en « Fiscalité »	21		4	
	Cas de synthèse en « Finance »	21		2	
	Cas de synthèse en « Gestion et management des	21		2	

« systèmes d'info »				
Initiation à la méthodologie de recherche	21	4		• Autre travail à domicile Etc.
Mémoire (Étude de cas traitant d'un problème technique lié à la profession comptable)		10		Soutenance devant un jury
Total semestre 4	168 H	30		